



### **L'ancien conseiller municipal à commune de Douala 5e multiplie ses attaques contre le leader du MRC, Maurice Kamto.**

Dans une nouvelle sortie, Abel Elimbi Lobe appelle les uns et les autres à ne point être complaisant envers Maurice Kamto, aujourd'hui poursuivi par le tribunal militaire avec ses alliés, pour avoir initié des « marches blanches » au lendemain du dernier scrutin présidentiel pour contester la victoire de Paul Biya.

Elimbi Lobe estime que Maurice Kamto est tombé dans son propre piège. Le promoteur de la plate forme Kawtal rappelle que, après les émeutes de la faim de février 2008, Maurice Kamto en qualité de Ministre Délégué auprès du Ministre de la Justice est nommé président d'une commission mise sur pieds par le Ministère de la Justice, cette commission est chargée de rédiger le texte donnant compétence au Tribunal Militaire dans lequel il est poursuivi aujourd'hui.

**« L'idée de faire connaître au Tribunal Militaire les affaires civiles est donc du Professeur Maurice Kamto »**.croit-il. **« À cette époque, Paul Biya n'était pas dictateur, le Pays était Beau »**, ironise-t-il pour dézinguer Maurice Kamto.

**« Celui qui Creuse la tombe des autres pour les enterrer, doit savoir qu'un jour, les**

**autres creuseront la sienne pour l'enterrer** », s'en moque-t-il.

L'homme politique, très critiqué par les partisans de Maurice Kamto, ne s'arrête pas là. Il poursuit et mentionne que « **tout ce que le cabinet de Kamto a rédigé dans le code pénal avait pour seul objectif de contrecarrer le SDF de Nj John Fru Ndi à l'élection présidentielle de 2011** ».

« **Qu'il gère le retour de son travail, il en a mangé les Fruits seul, le Peuple Camerounais n'était pas avec lui quand il marchait MAIN dans la MAIN avec eux** ».lance-t-il.